

MINISTERE DES GRANDS TRAVAUX

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 24 12 2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'équipement – Division bâtiment – Cellule travaux et entretien en régie					
2	LIBELLE DU POSTE : Responsable de travaux bâtiment (Peintre)					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : C					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : C					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : 1740			
	PROGRAMME : 962 02		PROGRAMME R.H : 961 04			
	CENTRE DE TRAVAIL : 327					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV– Tahiti – Papeete – Tipaerui					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le responsable de travaux bâtiment contrôle l'exploitation et l'état des bâtiments publics. Il fait réaliser, suit la réalisation et vérifie la bonne exécution de travaux neufs ou de maintenance. En sa qualité de chef d'équipe, il encadre les activités de l'équipe « peinture ».					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres :
	NOMBRES : 3				2	1 AN5
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de la cellule « travaux et entretien en régie » de la division « bâtiment »					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Un véhicule de service en pool ; - Equipements de protection individuelle (EPI) ; - Outils, matériaux et matériels.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Port d'un EPI obligatoire ; - Etre titulaire du permis de conduire véhicule léger (VL) ; - Mobilisation possible hors des horaires de travail habituel et le week-end.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Contrôler l'exécution des travaux de peinture des bâtiments publics et leur conformité ; - Estimer, quantifier et planifier les travaux d'entretien et de peinture des bâtiments publics ; - Organiser le travail, répartir les tâches et planifier le travail des équipes d'intervention ; - Suivre et contrôler l'activité des agents ; - Rappeler et faire respecter les règles relatives à l'hygiène et la sécurité au travail ; - Assurer la sécurité des usagers et des utilisateurs des sites d'intervention.					
14	ACTIVITES ANNEXES :					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Agent technique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Peintre en bâtiment

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaître les principes et techniques de conduite de chantier		X	
	- Connaître les techniques du bâtiment second œuvre		X	
	- Connaître les techniques de peinture en bâtiment			X
	- Savoir la réglementation et les normes en matière de sécurité des bâtiments		X	
	- Savoir les règles de sécurité et d'hygiène au travail		X	
	- Aptitude à la polyvalence		X	

	- Savoir encadrer une équipe et prendre des initiatives		X	
--	---	--	---	--

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Une expérience sur un poste similaire de peintre en bâtiment
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	---

Le Directeur de l'équipement,

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 30/08/2019 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'équipement - Subdivision des Iles sous le vent - Secteur de Tahaa					
2	LIBELLE DU POSTE: Agent d'entretien des infrastructures de voirie					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 2					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : D					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : C					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : 1744			
	S/CHAP : 962 02		PROGRAMME R.H : 974 01			
	CENTRE DE TRAVAIL : 327					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Tahaa - Archipel des Iles sous le vent					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent est chargé de l'entretien et de la réparation des infrastructures publiques routières au sein du secteur de Tahaa de la subdivision des Iles sous le vent de la Direction de l'équipement					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef d'équipe « travaux régie » du secteur de Tahaa					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériel et outillage de chantiers ; - Equipements de protection individuelle (EPI).					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Port d'un EPI obligatoire ; - Permis de conduire véhicule légers (VL) et poids lourds (PL) obligatoire.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Participer à la préparation des interventions ; - Entretien et réparer les infrastructures routières et ses dépendances ; - Reboucher les nids-de-poule et poser de l'enrobé ; - Débroussailler les accotements ; - Réparer les dispositifs de sécurité ; - Participer à l'entretien du matériel ; - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité au travail ; - Intervenir lors des périodes de catastrophes naturelles (cyclone, houle, pluie, etc.).					
14	ACTIVITES ANNEXES : Conduire et manœuvrer des engins poids lourds pour les chantiers d'entretien et les travaux en régie du secteur de Tahaa de la subdivision des Iles sous le vent de la direction de l'équipement.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Agent technique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Entretien des ouvrages de génie civile (infrastructures, VRD)

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Etre autonome		X	
	- Qualité de maîtrise de soi et de discipline		X	
	- Aptitude à la polyvalence		X	
	- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité au travail		X	

	- Capacité de travailler en équipe et de s'y intégrer		X	
	- Appliquer les directives et les consignes		X	
	- Techniques d'entretien des voiries		X	
	- Connaissance du petit matériel et engins de chantier		X	

18 EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

19 FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation aux premiers secours

20 DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans

Pour le directeur de l'équipement,
le chef de la subdivision des ISLV

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 10/12/2020 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'équipement – Arrondissement infrastructure – Section topographie
2	LIBELLE DU POSTE : Opérateur topographe
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : C
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : C
	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : S/CHAP : 962-02 CENTRE DE TRAVAIL : 327
	CODE POSTE : 1964 PROGRAMME R.H : 974 02
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : PAPEETE – Vallée de Tipaerui
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent est chargé de réaliser les plans de délimitation du domaine public routier, fluvial et maritime du Pays, d'établir les courriers de réponse aux particuliers et aux notaires, et en cas de nécessité valider le document par un contrôle sur le terrain.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES :
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de la section topographie de l'arrondissement infrastructure de la direction de l'équipement.
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Ordinateur technique, logiciels de DAO, matériel topographique et véhicule de service.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Déplacements hebdomadaires sur l'île de Tahiti
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none"> - Dessiner les plans de délimitation sur la base du plan cadastral en dessin DAO sur logiciel Microstation, - Rédiger les correspondances aux différents destinataires - Constater sur le terrain l'état des lieux, - Mettre à jour le plan de délimitation, interpréter la cartographie pour repérer les thalwegs et la ligne de rivage - Mesurer les positions des différents domaines publics.
14	ACTIVITES ANNEXES :

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Agent technique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Foncier topographie

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaître le foncier (capacité à faire des recherches foncières), le droit du domaine public et de la propriété foncière		X	
	- Savoir réaliser un plan (dessin, échelle, cotation, écritures)		X	
	- Utiliser des logiciels de DAO (Microstation et Topstation) et maîtriser le logiciel word		X	
	- Avoir le sens de l'organisation, de l'analyse, de la méthode, de la rigueur et des relations humaines		X	
	- Avoir des capacités à s'intégrer dans une équipe déjà en place		X	
	- Réaliser des levés fonciers détaillés (routiers, maritime, fluviaux, domaine public, topographiques, ...)		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience dans un cabinet de géomètre ou dans le secteur public ou parapublic. Savoir réaliser des levés topographiques est un plus.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : En interne
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : de 4 à 6 ans (minimum de 4 ans)
----	---

Le directeur de l'équipement,

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 23/10/2019 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'équipement – Subdivision déconcentrée des Iles sous le vent – Secteur de Raiatea					
2	LIBELLE DU POSTE : Responsable de travaux infrastructures					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : C					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : C FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : 8245			
	PROGRAMME : 962 02		PROGRAMME R.H : 974 01			
	CENTRE DE TRAVAIL : 327					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Raiatea – Archipel des Iles sous le vent					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le responsable des travaux infrastructures supervise, surveille et coordonne les travaux sur les infrastructures routières au sein du secteur de Raiatea de la subdivision déconcentrée des Iles sous le vent de la direction de l'équipement.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES :					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef d'équipe « Entretien RC Est-Equipe 1 » de la cellule « parc à matériel »					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Equipement de protection individuelle (EPI) ; - Matériels et outillages spécifiques aux travaux de construction et d'aménagement.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Port d'un EPI obligatoire ; - Mobilisation possible hors des horaires de travail habituel et le week-end ; - Etre titulaire des permis de conduire véhicule légers (VL), poids lourds (PL) et du CACES ; - Primes de paniers.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Répartir les tâches et planifier le travail des équipes d'intervention ; - Conduire et suivre la réalisation des travaux et apporter un soutien logistique aux agents ; - Vérifier le bon état des routes et des infrastructures ; - Détecter les dysfonctionnements sur un ouvrage ; - Surveiller la qualité et la sécurité des chantiers ; - Vérifier la mise en œuvre des dispositifs de signalisation et sécurité ; - Contrôler et suivre l'exécution des travaux dans le respect du cahier des charges (technique, administratif, financier) ; - Intervenir lors des intempéries (pluies diluviennes, houle, etc.).					
14	ACTIVITES ANNEXES : - Conduire et manœuvrer des engins poids lourds pour les chantiers d'entretien et les travaux en régie du secteur de Raiatea de la subdivision déconcentrée des Iles sous le vent de la direction de l'équipement.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Aide technique (à transformer en Agent technique)
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Travaux publics

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Avoir de bonnes connaissances de conduite et de manœuvre d'un véhicule poids lourds sur les chantiers		X	
	- Techniques d'entretien des voiries, des réseaux divers et des bâtiments		X	
	- Techniques, règles et procédures en matière de construction : terrassements, chaussées et ouvrages d'art, assainissement et dépendances, équipements		X	
	- Règles et normes particulières à la signalisation routière verticale et horizontale		X	
	- Techniques de gestion et d'organisation de chantier		X	
	- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité au travail		X	
	- Connaissance du petit matériel et engins de chantier		X	
	- Avoir une bonne aptitude au travail en équipe et un bon relationnel		X	
	- Être polyvalent et disponible		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Travaux publics
19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation aux premiers secours
20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : de 3 à 5 ans. (minimum 3 ans)

Pour le directeur de l'équipement,
le chef de la subdivision des ISLV
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 06/06/2018 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE	: Direction de l'équipement - Subdivision des Marquises
2	LIBELLE DU POSTE	: Responsable de travaux infrastructures
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE	: 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE	: C
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE	: C
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE	: FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :	
	S/CHAP : 962 02	POSTE : 9321
	CENTRE DE TRAVAIL : 327	PROGRAMME R.H : 97401
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	: Taiohae Nuku Hiva - Archipel des Marquises
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent est responsable de la préparation, du suivi et de la gestion des travaux sur les infrastructures relevant du secteur de Nuku Hiva de la DEQ. Il participe également aux travaux en régie d'entretien et de réparation.	
9	EFFECTIFS ENCADRES	A B C D Autres
	NOMBRES :	0 0 0 0 0
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT	: Le chef de la subdivision des Marquises
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE	: 1 poste informatique
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Permis de conduire véhicules légers et poids lourds requis (préciser la catégorie des permis)	
13	ACTIVITES PRINCIPALES : Mettre en œuvre les phases de préparation des travaux d'entretien ou de réparation (estimation, devis, commande, réception ...) et suivre les travaux Entretien et réparer les infrastructures relevant du secteur Nuku Hiva Encadrer une équipe pour les travaux d'entretien et de réparation des infrastructures	
14	ACTIVITES ANNEXES :	

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI :	Agent technique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE :	
S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert		
17	COMPETENCES	S A E
	Qualité de maîtrise de soi et de discipline	. X .
	Capacité de travailler en équipe et de s'y intégrer	. X .
	Capacité d'analyse, de méthode et d'organisation	X . .
	Connaissance de l'hygiène et de la sécurité au travail	. X .
	Aptitude à prendre des initiatives	X . .
	Connaissance des travaux routiers, en bâtiment et maritimes	. X .
	Aptitude à un bon encadrement du personnel	X . .
	Règles et procédures en matière de comptabilité publique	. X .
18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Connaissance dans le domaine des travaux publics	
19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation aux premiers secours Formation à la conduite d'engins de travaux publics	
20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : de 3 à 5 ans (minimum 3 ans)	

Le chef de service
Date
Signature

L'agent
Date
Signature